

«Principaux Passages de la conférence de presse consacrée à la réorganisation des Théâtres nationaux, par M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, le 9 avril 1959»¹, Paris, ministère des Affaires culturelles, s.d. [1971], [5 p.]

Si la IV^e République, dans le domaine culturel, s'est montrée si hésitante, cela tient en grande partie à la subordination des Affaires culturelles à l'Education nationale, à la précarité des gouvernements; mais aussi à une absence de toute doctrine, due à la confusion, dans tout l'Occident, de la notion de culture. Il semblait que celle-ci fût un ensemble de connaissances ou une forme de raffinement. Mais depuis le début du siècle, la confrontation des grandes cultures de l'humanité a fait de la culture un problème. Problème dont la solution, un peu schématique, serait peut-être : la culture est l'héritage des œuvres du passé qui concourent à la qualité de l'homme, lorsque cette qualité n'est plus fondée sur la loi (et la culture du présent, l'ensemble des œuvres qui la maintiennent en lui donnant des formes nouvelles). De ce point de vue, la doctrine de la V^e République est de rendre présentes les œuvres les plus hautes de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français.

Cette perspective nous permet de voir assez clairement comment doit s'ordonner la réorganisation des Théâtres Nationaux.

Commençons par la Comédie-Française.

Prenons garde que l'idée de rentabilité, en matière de Théâtres Nationaux, est une illusion de la logique, au sens où il y a des illusions d'optique. Au XIX^e siècle, le fauteuil d'orchestre coûtait un louis (19 francs «afin qu'il restât un franc pour le vestiaire et les rafraîchissements»). Donc, environ 5.000 francs actuels. La même place coûte aujourd'hui 1.200 francs, alors que les charges se sont beaucoup accrues. Il ne

¹ Malraux est ministre d'Etat le 8 janvier 1959, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles le 22 juillet. La mission du ministère des Affaires culturelles est définie le 24 juillet (décret n° 59-889).

s'agit plus de savoir comment l'Etat gagnerait de l'argent, mais de savoir pour quoi il en donne, et pour qui.

Le premier problème est donc celui du répertoire.

Ce qu'il devrait être, est clair : le patrimoine incontesté du génie français – les chefs-d'œuvre négligés qui peuvent s'y ajouter – les œuvres majeures du présent – les traductions des œuvres capitales de l'humanité. La création de pièces qu'écarterait le théâtre privé.

Nous sommes loin du compte. Et notre inquiétude s'accroît lorsque nous étudions l'évolution des programmes. Au 28 février, le dernier exercice de la Comédie-Française, sur 556 représentations, comptait 6 représentations de Racine, pas une seule tragédie grecque. Rien de Victor Hugo.

Que s'est-il passé ?

Depuis 1946, les nouveaux règlements n'ont cessé d'affaiblir l'autorité de l'administrateur; en fait, chacun sait que la Comédie-Française n'est pas administrée. Un groupe d'artistes, non sans talent, mais voués par leurs emplois mêmes à la comédie, y a substitué son autorité à celle de l'administrateur. En conséquence, la Comédie-Française, qui joue 6 fois Racine, joue Labiche 113 fois au cours du même exercice – du début de septembre à la fin de février – et diffère le cycle Racine pour monter «*Les 30 millions de Gladiator*».

Le Gouvernement n'a que sympathie pour cette pièce bien montée; si je ne me trompe, le Président des Amis de Labiche est depuis des années M. Michel Debré. Et il convient de rendre justice à maints excellents artistes, qui, dans la Maison de Molière, assurent à la Comédie une vie brillante. Mais d'autres artistes, excellents eux aussi, se trouvent de plus en plus écartés de la scène par le seul fait d'être tragédiens. Aimons Labiche, mais pas aux dépens de Racine; après tout, je ne suis pas tout à fait certain que Corneille soit un parent du pauvre de Feydeau..

Pendant que la Comédie-Française joue *Le Dindon*, Jean-Louis Barrault joue au Palais-Royal, *Le Soulier de Satin*. Je pense qu'il serait temps de monter des pièces de

Claudiel à la Comédie-Française, et des pièces de Labiche et de Feydeau au Palais-Royal.

Qu'on ne me dise pas que la tragédie est morte : le T.N.P. suffit à prouver le contraire. La tragédie est vivante chaque fois qu'on ne la monte pas comme au Musée Grévin; et on peut emplir une salle avec *Phèdre*, *Cinna*, ou *Le Soulier de Satin*, autant qu'avec *Le Dindon*. Au surplus, nul n'interdit aux théâtres privés de monter les œuvres complètes de Feydeau alors qu'aucun théâtre privé ne risque de monter le répertoire de la Comédie-Française.

J'ai donc proposé :

1° De nommer un administrateur de la Comédie-Française courtoisement énergique et capable d'y ramener l'unité de direction. Assisté d'un homme de théâtre respecté, ayant fourni ses preuves. Cet administrateur, le cas échéant, fera appel à des metteurs en scène (comme Edouard Bourdet fit appel à ceux du Cartel) pour le drame et la tragédie. Pour la comédie, rien ne l'empêche de faire appel à ceux qui l'ont jusqu'ici, fort bien servie. A lui d'en juger.

2° De lui donner de véritables pouvoirs (que les administrateurs ont possédé jusqu'en 1946) en les fondant sur le décret de Moscou, auquel chacun se réfère mais dont il ne reste rien.

3° De rétablir l'autonomie de l'Odéon. De délivrer ce théâtre de son caractère de «seconde salle», en le confiant à un metteur en scène de premier plan; et d'établir ainsi une compétition nécessaire. Ne parlons pas d'une division rigoureuse des répertoires. La salle Richelieu ne doit pas devenir un musée, fût-il l'un des plus vivants du monde.

Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai proposé, en Conseil des Ministres la nomination de M. Claude Bréart de Boisanger au poste d'administrateur de la Comédie-Française, chargé d'assurer la séparation des salles Richelieu et Luxembourg; après quoi je proposerai la nomination de M. Jean-Louis Barrault au poste d'administrateur de l'Odéon, qui portera le nom de Théâtre de France.

Je tiens à souligner que cette seconde nomination n'est pas moins acquise que la première. Elle a reçu la même approbation du Conseil, et ne se trouve différée que pour des raisons d'ordre juridique.

M. de Boisanger sera assisté de M. Michel Saint-Denis créateur de la Compagnie des Quinze et de l'école de Strasbourg, rénovateur de l'Old Vic avec Laurence Olivier, actuellement chargée de préparer les plans de l'école d'art dramatique du Lincoln Center à New York.

La salle Richelieu commencera, dès octobre, les représentations du cycle Racine dans le décor de *Cassandre*; et le Théâtre de France s'ouvrira à la même date en présentant *Tête d'Or* de P. Claudel que l'on attend depuis trente ans.

Le problème que posent les Théâtres Lyriques est assez différent. Bien que chaque nation possède sa musique, le répertoire de la musique est international, parce qu'elle n'exige pas de traduction.

La Comédie-Française est une institution unique, alors que l'Opéra de Paris doit rivaliser avec tous les autres. Et la relative paralysie dont souffrent nos Théâtres Lyriques tient au poids dont pèse encore sur eux l'héritage de naguère; leur mise en scène ressemble plus à celle de la Comédie-Française de 1925 parfois, de 1895 – qu'à celle de la Comédie-Française d'aujourd'hui.

L'avant-garde théâtrale, chez nous, est presque exclusivement dramatique. Le Théâtre Lyrique, en France, n'a pas connu son Vieux-Colombier. Mais il a connu en Europe une singulière évolution et il serait temps de nous en apercevoir.

Une grande création à l'Opéra devrait être une première mondiale, et si l'Etat accorde cinq cents millions par an à l'Opéra-Comique, ce n'est pas pour en faire le rival du théâtre de Romorantin. Qu'une rénovation du Théâtre Lyrique soit possible en France, il suffit, pour s'en assurer, de constater le succès international du festival d'Aix, d'observer que la mise en scène de l'Opéra de Lisbonne est actuellement confiée au directeur du théâtre de Nancy M. Marcel Lamy, et qu'une école de ballet est en train de renaître à Paris.

Il ne s'agit pas de faire de l'Opéra un théâtre d'avant-garde, mais de l'Opéra-Comique, pourquoi pas, à l'occasion ? L'Opéra possède un corps de ballet d'une qualité technique exceptionnelle; il a à sa disposition un des meilleurs orchestres du monde, d'excellents chanteurs. Il convient de reprendre dans sa vaste salle maintes œuvres représentées sur la scène des Italiens, d'en assurer des reprises éclatantes ou en confiant la réalisation technique à des metteurs en scène éprouvés, et d'établir par ailleurs un répertoire rival de celui des principaux opéras.

La salle de l'Opéra-Comique, par contre, tant sur le plan du ballet que sur le plan lyrique, devrait être consacrée en priorité soit aux créations (en faisant appel aux musiciens français pas encore joués, aux chorégraphes de la jeune génération), soit aux œuvres trop peu présentées de la fin du 17^e siècle et du 18^e siècle, qu'il s'agirait, en somme de véritablement recréer. Sans écarter Monteverdi, Mozart, Rameau – ni l'opérette classique à laquelle serait donné l'accent que *La Vie Parisienne* vient de trouver au Palais-Royal.

C'est pourquoi j'ai proposé au Conseil des Ministres la nomination, au poste d'administrateur de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux, de M. A. M. Julien, qui a fait du Festival de la ville de Paris, le théâtre des Nations.

Il serait assisté de M. Gabriel Dussurget à titre de conseiller artistique, de M. Bernard Bondeville à titre de Directeur de la musique, de M. Roland Petit à titre de conseiller pour la danse, et pour la direction de l'Opéra-Comique, de M. Marcel Lamy.

M. Gabriel Dussurget a été, vous le savez, le fondateur et le directeur artistique du Festival de musique d'Aix-en-Provence, M. Bondeville conserve son poste, et j'ai déjà parlé de M. Marcel Lamy. Vous connaissez tous Roland Petit.

La saison commencera vraisemblablement par une *Carmen* dont la mise en scène sera confiée à J. L. Barrault, par le *Wozzeck* de Berg et l'*Orphée* ou le *Couronnement de Poppée* de Monteverdi.

Aux créations qu'accueilleront les Théâtres Nationaux, dont les directeurs vous feront part dans une autre conférence de presse, ajoutons celles auxquelles se consacreront deux nouveaux théâtres d'essai.

L'un, sous la direction de Jean Vilar – qui concerne celle du T.N.P. – sera destiné principalement aux jeunes auteurs, dans la salle Récamier confiée à Jean Vilar par la ligue de l'Enseignement.

Albert Camus envisage de diriger l'autre – s'il trouve une salle ou si nous la trouvons – pour révéler des inconnus de diverses sortes y compris ceux que l'on croit glorieux.

Enfin, le théâtre de Versailles sera ouvert et mis à la disposition des Théâtres Nationaux; et le Théâtre de France donnera au Palais de la Défense une représentation d'*Antigone* à laquelle seront conviés, à travers les associations de jeunesse de la région parisienne, environ 100.000 jeunes.

Ainsi, de cet ancien théâtre de Versailles au théâtre des Nations qui n'a pas encore de rival, tenterons-nous d'accomplir le rêve de la France : rendre la vie à son génie passé, donner la vie à son génie présent, et accueillir le génie du monde...

Les mesures nécessaires ont été prises pour que l'exécution de ce plan n'exige aucun accroissement du budget actuel.

Je vous ai dit tout à l'heure que je tentais de vous exposer ce que l'Etat voulait tenter, et au bénéfice de qui.

Ce qu'il va tenter, vous le savez.

Reste à savoir pour qui ?

Quiconque subventionne choisit son subventionné. Et s'il croit ne pas le choisir, choisit, sans le savoir, l'amateur de Feydeau.

Dans le domaine du théâtre, la IV^e République laisse une œuvre importante : le Théâtre National Populaire.

Son action devait s'exercer, avant tout sur les syndicats, et nous l'en félicitons. En fait, il suffit d'assister à une représentation du Palais de Chaillot, pour voir que cette action s'est exercée au moins autant sur la jeunesse.

Le public que doivent rassembler d'abord les Théâtres Nationaux, c'est la jeunesse.

Grâce à des organisations de Culture populaire que l'Etat subventionne par ailleurs, je pense qu'avant deux ans nous pourrions assurer à tous les Théâtres Nationaux, à la seule condition que leurs représentations soient bonnes, les salles pleines du T.N.P.

Et avant cinq ans, la télévision leur apportera sans doute tous les jeunes de France; du moins tous ceux pour qui le théâtre compte et les enfants – dont je fus – qui croyaient que le théâtre ne comptait pas pour eux, et qui lui durent leur vocation.